



Nous recherchons un :

Un Masseur-Kinésithérapeute (H/F) En CDI à temps partiel (hors week-end et jours fériés)

RÉÉDUCATION

CONVENTION COLLECTIVE FEHAP 1951

L'Hôpital de L'Arbresle, établissement de santé privé d'intérêt collectif, géré par une Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique, propose une prise en charge de sa patientèle autour de 4 filières : **Addictologie, Médecine générale, Gériatrie, Périnatalité.**

Notre établissement à taille humaine (environ 200 salariés) dispose de 141 lits répartis sur 4 services : Médecine, SSR, USLD, EHPAD et propose également une offre de consultations externes de diverses spécialités médicales intervenant dans notre établissement (Gynécologie, Obstétrique, Pédiatrie, Vasculaire...).

Situé dans l'ouest lyonnais, entre Beaujolais et Monts du lyonnais, dans un environnement privilégié, l'Hôpital de L'Arbresle est à 30 minutes de route du centre de Lyon, accessible par le train (ligne TER Lyon-Roanne ou ligne TER Lyon Saint Paul-Sain Bel) et à 30 minutes de Villefranche sur Saône.

L'Hôpital de L'Arbresle bénéficie d'un partenariat privilégié avec l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche sur Saône, le CHS de Saint Cyr au Mont d'or et la clinique du Val d'Ouest.



CONTRAT

Contrat à durée indéterminée, à temps partiel. Poste à pour voir au plus tôt



MISSIONS

Vous intégrez une équipe de rééducateurs : masseur-kinésithérapeute, ergothérapeutes, APA.

Vous travaillez en étroite collaboration avec les équipes médicales et soignantes et avez pour missions principales :

- Réaliser le bilan masso-kinésithérapique et mettre en œuvre son plan de rééducation en fonction des prescriptions des médicales, en tenant compte de la pathologie, des besoins et de l'évolution du patient, afin de maintenir ou de restaurer les capacités fonctionnelles ;
- Organiser et gérer son activité (planning, besoins en matériel,...);
- Assurer le suivi de la prise en charge du patient en participant à la coordination des soins et à la démarche qualité (traçabilité sur le dossier informatisé du patient, ...);
- Participer aux synthèses et projets pluridisciplinaires



PROFIL

Titulaire du diplôme de Masseur-Kinésithérapeute,

vous avez une première expérience réussie dans un établissement de santé.

Savoir-être :

- Autonomie
- Anticipation
- Dynamisme
- Qualité organisationnelle



AVANTAGES

- Formations collectives annuelles
- Self à disposition pour le personnel - Parking gratuit
- Avantages Comité Social et Economique (CSE) dès 6 mois d'ancienneté
- Participation Mutuelle
- Action Logement (1% Logement)

RÉMUNÉRATION

- Salaire : Disposition conventionnelle FEHAP 1951 + Indemnité SEGUR 1 + SEGUR 2 (en fonction de l'ancienneté sur le poste)
- Reprise d'ancienneté sur poste similaire
- Prime décentralisée annuelle (5 % de la masse salariale non médical, sous conditions)



Si vous souhaitez recevoir nos offres de remplacement en temps réel, vous pouvez vous inscrire sur notre réseau Hublo en renseignant le code de notre établissement : **HDA69**

CONTACTS

Nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir une lettre de motivation et un curriculum vitae,

- ◆ via notre site internet : <https://www.hopitalarbresle.com/nous-rejoindre-387/candidature-spontanee-388/>
- ◆ Par mail : Aurélie NOVE-JOSSERAND, Chargée RH, chargerh@hoparb.com
- ◆ par courrier, à l'adresse suivante : 206, chemin du Ravatel – 69210 L'Arbresle

